



Zone de secours Hainaut Centre

Appel à candidature en vue de la constitution d'une réserve de gradués spécifiques (Juriste)

La Zone de secours Hainaut Centre et plus particulièrement son Collège de zone, en exécution de sa décision du 14 juin 2023 approuvant l'appel à candidature en vue de la constitution d'une réserve de gradués spécifiques (Juriste) et conformément aux statuts administratif et pécuniaire du personnel administratif fixant les modalités de sa sélection, organise la sélection, pour la Zone de secours Hainaut Centre, de gradués spécifiques - Juriste (H/F/X)¹.

Description de la fonction :

Au sein de la Zone de secours Hainaut Centre, l'agent assurera la mission de conseiller juridique sous l'autorité du responsable de service dans lequel le candidat sera recruté.

Conditions à remplir à la date de clôture de l'appel :

- Détenir un diplôme de l'enseignement supérieur de type court en droit.

Epreuves :

Réussir l'examen comportant les épreuves suivantes :

- 1^{ère} épreuve écrite pour laquelle l'orthographe est prise en compte : résumé et critique d'une conférence sur un sujet en rapport avec la fonction (20 points) ;
- 2^{ème} épreuve écrite : connaissances spécifiques liées à la fonction et au diplôme (50 points) ;
- Épreuve orale : entretien permettant de juger de la motivation et la maturité des candidats et d'apprécier leurs aptitudes (30 points).

⇒ Total des épreuves : 100 points

Pour être admissible dans la réserve, le candidat doit obtenir 50% de points à chaque épreuve et 60% au total des deux épreuves. Chaque épreuve est éliminatoire.

Connaissances :

- La loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, y compris les bases légales qui y sont liées
- Le droit administratif, le droit des contrats, le droit fiscal, le droit commercial, le droit civil, le droit patrimonial, etc.
- La loi du 3 juillet 1978 sur le contrat de travail
- La loi du 10 avril 1971 sur les accidents de travail
- La loi du 4 août 1996 du bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail ainsi que le Code du bien-être au travail
- La législation applicable aux marchés publics
- La loi sur les relations syndicales ainsi que ses arrêtés royaux
- Le RGPD et les législations nationales qui en découlent

¹ L'usage du masculin comme norme grammaticale dans cet appel est une convention visant la lisibilité de son contenu. Ceci n'appelle aucune discrimination de genre dans le traitement des candidatures.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Aptitudes professionnelles :

- Faire preuve d'un esprit analytique et synthétique
- Appliquer la théorie de textes juridiques à la réalité de la Zone de secours
- Accomplir les tâches dans le respect des procédures et règlement
- Etre orienté vers la recherche de solutions dans le respect du cadre légal
- Travailler de manière autonome et/ou en équipe
- Respecter les délais impartis et/ou imposés
- Faire preuve de méthode et de rigueur
- Assurer la confidentialité et la discrétion des dossiers traités
- Faire preuve de flexibilité en ce qui concerne l'horaire de travail (délais à respecter, nombreuses réunions, présence lors des convocations des collègues et conseils)
- Faire preuve de flexibilité en ce qui concerne les matières juridiques à traiter
- Être autodidacte

Activités principales :

- Support juridique général aux services administratifs de la zone dans le cadre de leurs missions afin qu'ils puissent agir en conformité avec la loi
- Veille sur l'évolution des législations et maintenir une bibliothèque à jour
- Mise à jour et tenue à jour des Foires aux questions - ZHC
- Mise en place des process (en lien avec les autres services)
- Mise à jour des statuts et règlements
- Rédaction des projets de délibération Collège - Conseil de zone
- Contrôle de la légalité des projets de délibération rédigés par les autres services
- Gestion du (pré)contentieux et des litiges
- Désignation des cabinets d'avocats en fonction du type de litige
- Interface avec les cabinets d'avocat défendant les intérêts de la zone
- Interface avec la tutelle
- Instructions à transmettre cabinets d'avocat
- Contrôle des conclusions/mémoires des avocats
- Information à destination des autorités zonales sur l'évolution du contentieux et des litiges
- Rédaction de notes de service
- Rédaction d'avis juridique
- Instruction des procédures disciplinaires
- Assurer des tâches administratives (rédaction de PV, de courriers, photocopies, numérisation...)
- DPO « délégué à la protection des données »
- Gestion des comités syndicaux

Cette liste n'est pas exhaustive.

Régime de travail : 38h/semaine, temps plein. Possibilité de prester maximum 2 jours/semaine en télétravail

Type de contrat : réserve de recrutement en cours, CDD

Salaire de base : rémunéré sur base de l'échelle barémique B1

Valorisation d'ancienneté pécuniaire possible sous conditions.

Chèques repas 5 € / jour presté

Modalités d'introduction de la candidature :

Les candidatures doivent être envoyées, par pli recommandé à la poste ou par remise d'un écrit contre accusé de réception, pour le 4 août 2023 au plus tard (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

[Zone de secours Hainaut Centre](#)

[A l'attention de la Direction du Développement du Capital Immatériel](#)

[Rue des Sandrinettes, 29](#)

[7033 Cuesmes](#)

Elles devront être accompagnées de :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Une copie du diplôme
- Un extrait de casier judiciaire récent (maximum 6 mois)

Pour toute information complémentaire, veuillez-vous adresser directement auprès de la Direction du Développement du Capital Immatériel au 065/32 17 00.

Les épreuves écrites auront lieu le jeudi 24 août 2023 à 8h30, chaque épreuve étant éliminatoire. Les candidats réussissant ces épreuves seront recontactés rapidement pour présenter l'épreuve orale.

Toute candidature incomplète, illisible ou qui ne respecte pas les modalités d'introduction des candidatures ne sera pas prise en considération.